



## **AVIS AU PUBLIC**

### **ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO**

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public qu'une demande datant du 25 juin 2026, relative à l'exploitation des postes de transformation à Troisvierges, 11 rue de la Gare, a été présentée pour le compte de la **SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER LUXEMBOURGEOIS**.

Le dossier est enregistré sous le numéro **1/26/0267**.

La demande et les plans détaillés afférents sont déposés à l'inspection du public au service technique **du 4 septembre 2026 au 18 septembre 2026 inclus**.

Le collège des bourgmestre et échevins invite toute personne, qui entend, soit dans son propre intérêt, soit dans l'intérêt de la sécurité ou santé publique, réclamer ou présenter des observations à l'encontre dudit projet, à introduire son recours par écrit au service technique endéans le délai sus-indiqué.

En vertu de l'article 12 de la loi précitée, le bourgmestre ou son délégué recevra les observations orales au service technique **le jeudi, 17 septembre 2026 de 09.00 à 10.00 heures**.

Troisvierges, le 3 septembre 2026  
le bourgmestre  
singé Edy MERTENS

pour le secrétaire



**(enlever le 21.09.2026)**